

BARÈMES D'HONORAIRES MAXIMUM 31 Octobre 2023

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR IMMOBILIER D'HABITATION

MANDAT	COMMISSION TTC
Mandat TEAM (exclusif)	3 000€
Mandat TEAM (simple)	3 600€
Mandat TEAMFI :	
Inférieur à 400 000€	5%
Supérieur à 400 000€	4%
Mandat Simple :	
Inférieur à 400 000€	6%
Supérieur à 400 000€	5%
Mandat 72 heures	6%
Mandat de recherche	3.5%

MANDAT	COMMISSION TTC
Mandat TEAMFI DEF :	
Inférieur à 400 000€	4%
Supérieur à 400 000€	3%
Mandat Simple DEF :	
Inférieur à 400 000€	5%
Supérieur à 400 000€	4%

HONORAIRES DE TRANSACTION - FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
De 0€ à 350 000€	8%
Au-dessus de 350 000€	7%

HONORAIRES DE TRANSACTION – TERRAINS - GARAGE - PARKING

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Mandat simple ou exclusif	
De 0€ à 50 000€	10%
Au-dessus de 50 000€	7%

BARÈMES D'HONORAIRES SPÉCIFIQUES

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR IMMOBILIER D'HABITATION

Montluçon - Roanne - Cantal - Le May-sur-Èvre - Et agglomérations

Prix du bien	≤ 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 749 999€	750 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 4 000€	Forfait 5 500€	Forfait 7 500€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 16 000€	5%	4,5%	4%

Thiers

Mandats	Mandat de vente - Mandat de recherche						
Prix du bien	≤ 39 999€	40 000€ à 69 999€	70 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	> 300 000€
Honoraires	Forfait 5 500€	Forfait 7 000€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 15 000€	4,5%

Arc Lémanique

Mandats	Mandat simple					
Prix du bien	≤ 150 000€	≤ 225 000€	≤ 300 000€	300 001€ à 550 000€	550 001€ à 900 000€	> 900 001€
Honoraires	Forfait 8 000€	Forfait 10 000€	4,5%	4%	3,5%	3,3%

Mandats	Mandat TeamFI					
Prix du bien	≤ 150 000€	≤ 225 000€	≤ 300 000€	300 001€ à 500 000€	500 001€ à 900 000€	> 900 001€
Honoraires	Forfait 7 500€	Forfait 9 000€	4%	3,5%	3%	2,8%

Gard

Prix du bien	< 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 499 999€	500 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 5 000€	Forfait 6 500€	Forfait 8 000€	Forfait 10 000€	Forfait 12 000€	Forfait 14 000€	Forfait 16 000€	Forfait 20 000€	5%	4%

Allier

Prix du bien	< 60 000€	60 001€ à 120 000€	120 001€ à 160 000€	160 001€ à 230 000€	230 001€ à 320 000€	320 001€ à 650 000€	> 650 001€
Honoraires	Forfait 6 000€	10%	8.5%	7.5%	6.5%	6%	5%

Blanzat et alentours

Prix du bien	≤ 149 999€	150 000€ à 249 999€	250 000€ à 399 999€	> 400 000€
Honoraires	7% Minimum 5 000€ HT	6%	5%	4%

Aurillac

Mandats	Mandat simple									
Prix du bien	≤ 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 749 999€	750 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 4 500€	Forfait 6 000€	Forfait 8 000€	Forfait 9 500€	Forfait 11 500€	Forfait 13 500€	Forfait 16 500€	5%	4,50%	4%

Mandats	Mandat exclusif									
Prix du bien	≤ 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 749 999€	750 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 4 000€	Forfait 5 500€	Forfait 7 500€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 16 000€	4,50%	4%	3,50%

Cher - Charente-Maritime - Indre-et-Loire - Indre

Type de mandat	Mandat simple – Mandat exclusif					
Prix du bien	≤ 50 000€	50 001€ à 100 000€	100 001€ à 150 000€	150 001€ à 250 000€	250 001€ à 400 000€	> 400 001€
Honoraires	Forfait 5 000€	10%	8%	7%	6%	5%

Type de mandat	Mandat de recherche	
Prix du bien	< à 200 000€	> à 200 001€
Honoraires	4%	3%

Marseille et alentours

IMMOBILIER D'HABITATION

Prix du bien	< 100 000€	100 001 € à 400 000€	> 400 001€
Honoraires	Forfait 5 000€	5%	4%

FONDS DE COMMERCE

Prix du bien	< 50 000€	50 001€ à 400 000€	> 400 001€
Honoraires	Forfait 6 000€	12%	9%

Mions et alentours

Prix du bien	≤ 39 999€	40 000€ à 99 999€	100 000€ à 699 999€	> 700 000€
Honoraires	Forfait 5 000€	Forfait 7 000€	4%	3,5%

BARÈMES D'HONORAIRES SPÉCIFIQUES

HONORAIRES - VENTES AUX ENCHÈRES

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Inférieur 300 000€	6%
De 300 001€ à 400 000€	5%
De 400 001€ à 500 000€	4%
Supérieur à 500 001€	3%

HONORAIRES DE TRANSACTION – TERRAINS - GARAGE – PARKING

Roanne - Et agglomérations

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Mandat simple ou exclusif	
Inférieur à 30 000€	3 000€
De 30 001€ à 50 000€	10%
Supérieur à 50 001€	7%

HONORAIRES DE TRANSACTION – TERRAINS

La Roche-Blanche - Les Martres-de-Veyre - Et alentours

Prix du bien	≤ 40 000€	40 001€ à 85 000€	> 85 001€
Honoraires	Forfait 4 000€	10%	7%

AVIS DE VALEUR

	Prix HT	Prix TTC
Avis de valeur	166,67€	200,00€

BARÈMES D'HONORAIRES LOCATION ET GESTION LOCATIVE

HONORAIRES – MANDAT DE RECHERCHE DE LOCATION

SURFACE DES BIENS	COMMISSION HT	COMMISSION TTC
Biens inférieurs à 100 m ²	750€ HT	900€ TTC
Biens supérieurs à 100 m ²	1 250€ HT	1 500€ TTC

BARÈMES D'HONORAIRES LOCATION ET GESTION LOCATIVE

	Particulier	Professionnel
Location	HONORAIRES DE LOCATION SUR IMMOBILIER D'HABITATION Dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989 loi 89-462 la commission est répartie par moitié entre propriétaire et locataire. Plafonds des honoraires payés par le locataire « Les honoraires liés à la mise en location d'un logement sont à la charge exclusive du bailleur. Par exception, quatre prestations présentant une utilité pour les deux parties font l'objet d'une prise en charge partagée entre bailleur et locataire : l'organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail et l'établissement de l'état des lieux d'entrée », dit la loi ALUR (article 1er, 8° du I). Le montant des honoraires est inférieur ou égal au plafond défini par le décret n°2014-890 du 01/08/2014, soit : - 12 €/m2 ZONE TRES TENDUE (12 € x surface habitable m2). - 10 €/m2 ZONE TENDUE (10 € x surface habitable m2). - 8 €/m2 ZONE NON TENDUE (8 € x surface habitable m2). État des lieux : Honoraires partagés entre le bailleur et le locataire. Établit par un cabinet de gestion partenaire, un notaire, un huissier ou un spécialiste. 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge de locataire. Le montant des honoraires payés à ce titre par le locataire ne peut en aucun cas excéder le montant imputé au mandant/bailleur, et en vertu du I de l'article 5 de la loi 89-462 du 06/07/1989 modifiée, ils sont inférieurs ou égal au plafond défini par le décret n°2014-890 du 01/08/2014 et révisable chaque année, soit 3 €/m2. Prestations de mise en location Entremise et négociation : 180€TTC à la charge du bailleur.	HONORAIRES BAIL COMMERCIAL Plafonds des honoraires payés par le bailleur Honoraires de location : 20% HT du loyer annuel. Soit 24% TTC du loyer annuel. État des lieux à la charge du bailleur et du locataire : 3€ / m2. Entremise et négociation à la charge du bailleur : 300€ HT - Soit 360€ TTC. Marseille et alentours Honoraires de location : 15% HT soit 18% TTC à la charge du bailleur. 15% HT soit 18% TTC à la charge du locataire. Frais d'entremise et de rédaction du bail : 750€ HT. Soit 900€ TTC à la charge du locataire.

	Particulier	Professionnel
Gestion Locative	HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE SUR IMMOBILIER D'HABITATION	
Mandat TEAMFI sérénité		